

Le P'tit Journal

n° 15 Juillet 2019

de L'Épine 
Île de Noirmoutier

Mairie de L'Épine 02 51 39 11 17 www.lepine-iledenoirmoutier.fr  L'Épine, lledenoirmoutier.fr

LA VIE D'UNE COMMUNE N'EST PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE



Madame, Monsieur, chères Épinerines, chers Épinerins,

Depuis les élections du mois de novembre deux sujets sont l'objet de vos interrogations, l'un concerne le camping de la Bosse et l'autre les dissensions à la Communauté de Communes.

Comme vous le savez sans doute, L'Épine a été évincée de l'organe de gouvernance de la Communauté de Communes. S'en sont suivis sept mois difficiles de tensions et surtout d'inefficacité.

Finalement, le 5 juin, les choses sont rentrées dans un ordre qu'elles n'auraient jamais dû quitter ; L'Épine retrouve sa place au sein du conseil communautaire, emmenée par Jean-Pierre Brunet et moi-même, élus vice-présidents du conseil à l'unanimité.

Le **camping de La Bosse** existe depuis de nombreuses années, un temps sous gestion municipale il est passé sous gestion privée en 2012. Les différents gestionnaires ont exprimé le souhait – la nécessité – de faire évoluer le camping en modernisant l'accueil, les blocs sanitaires (qui datent des années 70), mais également de s'adapter aux souhaits raisonnables des campeurs en termes de confort et d'équipements.

Ce camping est un formidable outil de promotion de la commune de L'Épine. Tous revenus perçus par la commune permet de ne pas faire appel aux impôts locaux. Le camping rapporte directement – loyers et taxes de séjour – et indirectement – apport de clientèle aux commerces locaux. Il en sera ainsi tant que sa fréquentation durera. Et pour cela, il faut sans cesse adapter, évoluer, moderniser, en un mot se mettre en phase avec la clientèle.

Le cadre de notre camping est magnifique : en aucun cas nous ne souhaitons l'abîmer par des implantations tapageuses. Nous voulons, au contraire, que cet équipement évolue de manière réfléchie et limitée, sans bétonnage, sans structure aérienne, en renforçant le boisement pour conserver l'esprit de calme et de bien-être de notre commune et si possible sans heurts et sans polémiques.

Le camping fait partie intégrante de la commune et, à ce titre, s'inscrit dans le schéma que nous mettons en place petit à petit. C'est, il me semble, ainsi que nous devons prendre en compte l'intérêt collectif des Épinerins.

Nous restons très attentifs à l'évolution de notre commune. Mon équipe et moi-même travaillons en permanence pour trouver l'équilibre d'un juste développement pour que jeunes et anciens puissent vivre et rester vivre sur notre territoire. Le camping de La Bosse existe depuis longtemps et nous trouvons surprenant que certains découvrent aujourd'hui qu'ils habitent devant un équipement qui a toujours été là et dont la vocation est forcément d'évoluer et de s'adapter pour survivre. Nous défendons les intérêts de la commune et de ses concitoyens, mais l'intérêt collectif doit passer avant les intérêts privés et individualistes.

Pendant la saison la municipalité, agents et élus, restent bien sûr à votre service et à votre écoute, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Bien à vous.

Dominique CHANTOIN,
Maire de L'Épine

ET CE P.L.U.(PLAN LOCAL D'URBANISME), ÇA AVANCE ?

L'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de L'Épine a connu bien des vicissitudes.

Annulé une première fois en 2008 par décision de justice, la seconde version de ce document n'a pas eu plus de chance ! Elle a été retoquée par les services de L'État ! De ce fait, la commune a été contrainte de passer au RNU (Règlement National d'Urbanisme) pour instruire les demandes de travaux présentées par les pétitionnaires. Ce règlement est totalement inadapté aux contraintes environnementales et architecturales de notre île qui, par ailleurs, subit une pression foncière de plus en plus forte d'année en année.

La mise en place d'une nouvelle équipe municipale fin 2018, après une période d'incertitude, a permis de remettre à plat le dossier. Nous reprenons tout à zéro et revoyons le PLU dans son intégralité : ce n'est pas une mince affaire !

C'est pourquoi tout le monde est sur le pont. Nous avons bon espoir d'achever ce lourd travail d'ici quelques mois. Ce sera alors l'occasion d'une présentation publique de ce document.

Petit rappel : Tous les travaux extérieurs, y compris les ouvertures et les clôtures, doivent faire l'objet d'une demande de travaux en Mairie.

ALLO M. LE MAIRE 06 07 290 677

Ce numéro est pour vous, habitants de L'Épine.

Vous avez une question à poser, une remarque à faire, un incident à signaler, un défaut de voirie à corriger, un problème de salubrité publique à souligner... appelez ce numéro en prenant soin de laisser vos coordonnées téléphoniques.

Un répondeur, accessible à toute heure, 7 jours sur 7, enregistre votre demande. Il est relevé tous les jours.

Dans les délais les plus brefs, vous recevrez une réponse qui précisera les modalités à mettre en œuvre pour répondre à votre demande, les délais d'intervention et le suivi qui en sera effectué.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'ÉCOLE UNE PRIORITÉ POUR LA COMMUNE

Pour faciliter l'installation des jeunes couples sur la commune et après la création de la maison des assistantes maternelles et la construction du restaurant scolaire, la municipalité continue ses efforts pour moderniser son école.

Conjugué à l'action de l'association des parents d'élèves qui pour leur part ont fait l'acquisition de tablettes numériques, dix ordinateurs portables viennent d'être installés par la municipalité pour permettre aux enfants de bénéficier du meilleur enseignement possible.

En septembre à l'école des tilleuls, le repas de cantine passera à 1€ et une baisse du tarif de la garderie est préparée. Cela devrait permettre à tous les parents d'aborder sereinement cette rentrée.

LA SALANGANE

Les travaux de rénovation de La Salangane devraient commencer à la mi-novembre pour se terminer fin mars, cet ensemble de travaux va permettre une rénovation complète de la petite et de la grande Salangane.

Compte tenu de ces travaux, le marché de Noël n'aura pas lieu cette année et les bureaux de votes pour les élections du mois de mars seront déplacés à la salle de L'Atelier et au restaurant scolaire.

COMMERCES, LOGEMENTS ET BIBLIOTHÈQUE

Dans sa séance du 20 juin, le conseil municipal a validé l'avant-projet de deux commerces, trois logements et du local bibliothèque à l'angle de la place Jean-Louis Fouasson et de l'avenue de la Liberté.

Les travaux devraient commencer en fin d'année.

BIEN VIEILLIR

Accompagner le vieillissement de la population est l'un des principaux défis à relever pour notre société.

Nous devons trouver des solutions pour répondre au souhait de maintien à domicile et favoriser l'autonomie des personnes âgées.

Anticiper les problèmes potentiels liés au vieillissement : informer sur les « clés du bien vieillir » pour prévenir la perte d'autonomie, proposer des actions afin de faciliter la modification des comportements, favoriser le lien social.

Vous trouverez des informations utiles sur notre site internet www.lepine-iledenoirmoutier.fr.

TAXE DE SÉJOUR

La location de tout meublé de tourisme doit être déclarée en mairie, qu'elle soit effectuée directement par le propriétaire ou par le biais d'une agence ou via une plateforme électronique (Airbnb, Abritel, Le bon coin...)

La législation durcit progressivement la répression pour non-déclaration et met en place des procédures de contrôle plus contraignantes. Nous vous encourageons à régulariser rapidement votre situation, le cas échéant.

Les documents nécessaires sont disponibles en mairie.

CLIMAT : VOIR LOIN, TRÈS LOIN



CLIM' ACTIONS !

Agissons pour préserver notre micro-climat

Voir loin : tel est l'objectif que se fixe la Communauté de Communes de Noirmoutier en promouvant le plan «Clim'Actions». Son objectif : «définir le cap environnemental de l'île de Noirmoutier pour les 30 prochaines années, et proposer des actions pour l'atteindre».

La facture énergétique de l'île se monte à 31 millions d'euros par an et qu'en 2016, 52.000 tonnes équivalent CO² ont été émises par l'île. Les impacts du changement climatique décrits dans ces fiches font froid dans le dos : risque de submersion, fissures dans les maisons, nouvelles maladies, salinisation des terres agricoles, invasion d'espèces nocives, baisse de la qualité des eaux, etc...

Oui, mais...

Devant ce catastrophisme « officiel », des voix commencent à s'élever / et si c'était le réchauffement qui créait l'accroissement de CO², et non l'inverse ? Et si les phases réchauffement / glaciation, qui se produisent avec une régularité de métronome depuis des millions d'années plaçaient la terre à la veille d'un retournement brutal de température, en route vers la xième glaciation ?

Et si « lutter » contre le réchauffement climatique était aussi utopique que vouloir interdire les marées supérieures à 98 ! Et si... Et si...

On l'aura compris. Le débat est loin d'être clos. Mais, pour les politiques, mieux vaut se préparer. Parmi les objectifs régionaux que met en avant Clim'Actions on trouve la suppression des voitures thermiques (2040), la neutralité carbone (2050), la part du nucléaire ramenée à 50% (2030), réduction de 20% de la consommation énergétique (2020), 40% d'énergie renouvelable (2040).

Dans 30 ans, horizon de Clim'Actions, nous serons en 2050.

Sauf si l'on écoute ceux qui disent que l'horizon est une ligne imaginaire qui recule à mesure que l'on avance.

BON À SAVOIR :

L'association Terra Eco a réalisé une exposition intitulée : « **Le climat vu de ma fenêtre** », composée d'une vingtaine de panneaux explicatifs. Cette exposition tourne dans les quatre communes de l'île. Elle sera à L'Épine, du 5 au 31 août 2019, dans le centre-bourg (jardin et autour de la mairie).

L'ÉTOILE DES MERS

L'Étoile des Mers est une vieille dame respectable de 115 ans.

«Du temps qu'on allait encore aux baleines», comme l'écrivait si joliment Paul Fort, l'Étoile des Mers se contentait de raser les cailloux de la côte ouest, entre La Rochelle et Le Croisic, pour y mouiller* des casiers à homards. Cotre aurique* de 10 mètres de l'étrave* à l'étambot*, l'Étoile des Mers a baladé ses voiles dans cette zone de pêche jusqu'à son désarmement, juste avant guerre, en 1938.

Destinée à pourrir dans le cimetière marin de Noirmoutier, elle fut sauvée de la noyade par la volonté d'un industriel nantais, Lucien Perrin, qui, pour le prix d'une tournée au bistro du port, extirpa l'épave de la vase, la cajola, la bichonna, l'équipa et, finalement, la transforma en un superbe navire de plaisance. Depuis lors, l'Étoile des Mers fiche la paix aux homards ! Désormais, elle a rejoint, avec talent, l'aristocratie très fermée des «vieux gréements» que l'on contemple, depuis le quai, avec un brin de respect dans la prunelle et une lueur d'envie dans la tête.



Ceux dont l'œil scintille, aujourd'hui, ce sont les enfants de 12 à 17 ans, garçons et filles, mais séparément, qui mettront leur sac à bord, cet été, pour des virées d'une semaine le long des côtes bretonnes, vendéennes et charentaises. En effet, le pacha*, Alain-Dominique Perrin, met son bateau à la disposition des enfants de l'île, de préférence, ceux qui ne peuvent partir en vacances. Au départ du Morin, port d'attache du cotre*, ils embarqueront, par groupes de quatre, accompagnés du capitaine Kévin et de l'animatrice Marine. Formidable occasion de se dépasser, de «bouffer des haubans*» dirait Jacques Brel, de participer à la vie en commun sur un bateau de légende, bref, de naviguer.

Il y a vingt-cinq siècles, Aristote disait : «Il y a trois sortes d'hommes : les vivants, les morts et ceux qui vont sur la mer». Grâce à l'Étoile des Mers, nos jeunes Noirmoutrins rendront au philosophe un hommage vécu... et salé.

Renseignements auprès des mairies de L'Épine et de Barbâtre.

* lexique spécifique au milieu marin

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (S.N.S.M.)



Pour soutenir la SNSM de L'Herbaudière, 2 solutions : Envoyer un chèque à : Station SNSM de L'Herbaudière - Port de Plaisance - 85330 Noirmoutier en l'île.

Aller directement sur le site de la SNSM : <https://station-herbaudiere.snsm.org>.

Un onglet, en bas de la page d'accueil, vous permet de faire un don.

Prenez soin d'indiquer vos nom et adresse : votre don vous ouvre droit à une réduction fiscale de 66%. La SNSM vous fera parvenir un reçu fiscal.

Lors de la réunion de conseil municipal du 20 juin dernier, les élus ont voté une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 500 € au profit de la SNSM.

L'ÉPINE ESTIVALES 2019

Dans le jardin de la mairie, spectacles, arts de rue, concerts avec en point d'orgue "Les yeux D' la Tête", film sur écran géant, sont au programme, les mardis et jeudis, à partir du 5 juillet et jusqu'au 22 août.

N'oubliez pas les initiations zumba, bien-être, danses traditionnelles...

Toutes les infos pratiques dans le flyer joint.



L'ÉPINE FÊTE SES 100 ANS



Une déambulation de photos anciennes "A la découverte des rues de L'Épine d'autrefois" a lieu actuellement sur la commune, sur 25 lieux-dits, quartiers ou sites jusqu'à fin septembre 2019.

Le circuit est disponible en mairie ou sur le site de la mairie www.lepine-iledenoirmoutier.fr.

Certains panneaux ont disparu par acte de malveillance. Merci de respecter le travail de la collectivité.

Les 14 et 15 septembre, la commune fêtera son centenaire. De nombreuses animations sont prévues. Programme joint.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

17/04/2019 Clémence MONNIER LEPRIEUR
02/06/2019 Marty DOUSSIN

MARIAGES

11/05/2019 Nicolas MASTIKIAN//Clémence AUBERT
08/06/2019 Antoine CAILLY//Audrey NICAUD
15/06/2019 Olivier FENILLAT//Thierry TARAUD
15/06/2019 Gwendoline JOYEUX//Sébastien RAIMOND
29/06/2019 Benjamin CHAINEAU//Élodie CONNINCKS

DÉCÈS

Depuis mars 2019, la commune déplore 14 décès.
Classement par ordre chronologique.

Pierre LODOVICI (70 ans) - Jacques MORNAS (82 ans) - Gina MARTINI veuve DEVINEAU (96 ans) - Alice BONNIN veuve JOUZEL (85 ans) - Marie BEDIN veuve RAIMOND (88 ans) - Christian DOCOCHE (69 ans) - Léa RIVALIN épouse FOUASSON (93 ans) - Roger COCHET (91 ans) - Anne-Marie RAMSTEIN veuve AUPETIT (82 ans) - Monique BALLERY (75 ans) - Michel GUILLERM (60 ans) - François COYON (87 ans) - Christiane SAVY veuve LEVILLAIN (90 ans) - Camille DEVINEAU épouse COTTENCEAU (89 ans).

INFOS...

LE SENTIER PÉDESTRE DE L'ÉPINE FAIT PEAU NEUVE

Après un stage de formation adapté auprès des services techniques de la Fédération Départementale de la Vendée, le balisage des sentiers de Mer et de Marais a été remis en état. Nous remercions M. Chataigner, bénévole baliseur à la Fédération Départementale de la Vendée, de son aide.

Ce sentier pédestre de 11 kms pour une durée de 2h45 de marche débute aux Perles (école de voile) direction le pont de Marais Neuf, puis Champs-Pierreux, miniville, pont de Vivain, marais Puylorson et on rentre dans le centre-ville de L'Épine pour aller vers l'impasse de l'Atlantique, le centre de vacances "Les Fauvettes", le bois du Moulin de la Bosse, le port de Morin et l'école de voile des Perles.

Bonne randonnée.

DATES À RETENIR

L'ÉPINE, ESTIVALES 2019 dans le jardin de la Mairie
Du mardi 9 juillet au jeudi 22 août (programme ci-joint).

FÊTE DE L'AM'HER au port de Morin
Dimanche 14 juillet de 14h à 21h.

17^{ÈME} SALON DES ARTISTES, PEINTRES ET SCULPTEURS DE L'ÉPINE
à la salle «L'Atelier»

Du jeudi 25 juillet au mercredi 31 juillet
de 10h à 12h30 et de 16h à 18h30.

13^{ÈME} SALON DU LIVRE ET DES ARTS à la salle «La Salangane»
Vendredi 2 août et samedi 3 août
de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.

PARADE NOCTURNE - CHARS ILLUMINÉS
Dimanche 3 août à partir de 22h.

FÊTE DU PORT DE MORIN
Dimanche 11 août à partir de 15h.

LES LITTÉR'ELLES au village vacances des Quatre Vents
Samedi 31 août de 10h à 12h et de 14h à 19h
et dimanche 1^{ER} septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h.

RENFORTS SAISONNIERS

Roman Dehais est en complémentarité avec notre ASVP, Rémy Burgaud, dans ses tâches de sécurité et de surveillance de la commune.

Au port de Morin, Julien Palvadeau sera secondé par la présence de deux saisonniers, Jean-Antoine Vanney et Gérald Neau. Didier Martin a pris sa retraite depuis le 1^{ER} juillet 2019.

EN BREF

LE BUS DE L'ÎLE

Comme chaque été, le bus de l'île reprend du service à partir du 13 juillet jusqu'au 1^{ER} septembre à un moindre coût (0.50 €) sur toute l'île de Noirmoutier. Il s'agit d'un service accessible à tous les usagers. (Les billets sont en vente dans les bus).

CANICULE

La commune de L'Épine se mobilise pour prévenir les conséquences d'une canicule. La période de veille s'étend du 1^{ER} juin au 31 août. Un registre nominatif répertoriant les personnes fragiles et en situation d'isolement est mis en place à la mairie.

N'hésitez pas à penser à vous inscrire.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Nous rappelons qu'il est interdit de faire brûler vos déchets verts dans vos propriétés (Arrêté préfectoral n° 12 SIDPC-DDTM 627). Ceux-ci doivent être apportés en déchetterie, ouverte 7j/7.

Les contrevenants sont passibles d'une amende prévue pour les contraventions de la 3^È classe en application de l'article 131-13 du code pénal.

AIDEZ-NOUS À GARDER NOTRE COMMUNE PROPRE ET ACCUEILLANTE

Les cannettes, bouteilles, papiers, capsules, mouchoirs en papier sont des déchets comme les autres et doivent être mis dans vos containers et non pas dans les rues.

Lorsque vous quittez la commune, 24h/24 vous pouvez déposer vos sacs de déchets soit à la déchetterie, soit dans les containers enterrés de la commune.

MESDAMES ET MESSIEURS LES CHIENS

Vous êtes priés de laisser l'espace public, aussi propre que vous aimeriez le trouver en arrivant.

Lorsque vous sortez votre maître pour une promenade, nous vous invitons à lui demander de se munir d'un sac à déjections ou d'utiliser ceux qui sont gracieusement mis à sa disposition dans le centre-bourg et à proximité des plages.

D'avance, nous vous en remercions.



Le P'tit journal de L'Épine n° 15 - Juillet 2019

Directeur de publication : Dominique CHANTOIN, Maire

Coordination de la rédaction : Commission Communication

Mise en page : Catherine BROSSARD

Impression : Mairie de L'Épine

Diffusion : Services Techniques

Bulletin téléchargeable sur www.lepine-iledenoirmoutier.fr